

CONSEIL MUNICIPAL : ORDRE DU JOUR

Le prochain conseil municipal se tiendra le mercredi 24 février 2021 à la Salle des Fêtes (en raison du COVID-19) à partir de 18h.

En raison de la situation sanitaire, la réunion se tiendra à huis clos.

A l'ordre du jour de mercredi prochain : 8 rapports.

ORDRE DU JOUR

EDUCATION – ENFANCE - JEUNESSE

1. Organisation des rythmes scolaires à compter de la rentrée 2021-2022.

FINANCES

2. Débat sur les orientations générales budgétaires de l'exercice 2021.
3. Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire : information aux Conseillers Municipaux.

RESSOURCES HUMAINES

4. Désignation de deux assistants de prévention (Services Technique, Ecoles et Entretien des locaux).
5. Modification du régime indemnitaire des agents.
6. Présentation des lignes directrices de gestion du Centre de Gestion de Lot-et-Garonne (CDG 47) en matière de promotion interne pour une période de six années.

INTERCOMMUNALITE

7. Signature d'une convention avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Masse et de la Laurendanne relative aux travaux de la voie de mobilités durables sur le bassin de Montanou.
8. Présentation du rapport d'activité des services de l'Agglomération d'Agen pour l'exercice 2019.

INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES.